

Prospectus du Centre de formation professionnelle des Métiers d'Art.

Numéro d'inventaire : 1979.18508

Type de document : prospectus, catalogue publicitaire

Date de création : 1943 (vers)

Description : Feuillet non reliés formant livret. L'en-tête est imprimée (en noir et rouge) mais le reste du texte semble avoir été tapé à la machine et dupliqué.

Mesures : hauteur : 210 mm ; largeur : 135 mm

Notes : "État Français. Secrétariat d'État à l'Éducation nationale et à la Jeunesse". Document présentant l'établissement fondé à Paris en 1942 pour former des apprentis dans les métiers de la céramique, du vitrail, d'ébénisterie, de staff et du dessin animé. Vu son succès, l'établissement a été transféré en mai 1943 dans l'Hôtel Salé dans le Marais. Gratuit, le centre est ouvert aux garçons de 14 à 19 ans. Conservation: voir boîte enseignement masculin.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Production artisanale et industrielle

Filière : Enseignement technique et professionnel

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 6

Lieux : Paris, Paris

Thorigny

ETAT FRANCAIS
SECRETARIAT D'ETAT A L'EDUCATION
NATIONALE ET A LA JEUNESSE
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

DES METIERS D'ART

5, RUE DE THORIGNY
— PARIS 3° —
TURBIGO 79-83



Crée en 1942, par le Secrétariat d'Etat à l'Education Nationale et à la Jeunesse, le Centre des "Arts et Métiers" a pour but de former des apprentis se destinant aux métiers suivants :

CERAMIQUE - VITRAIL - STAFF - EBE-
NISTERIE - DESSIN ANIME.

Après une année d'activité dans un local provisoire situé, rue du Parc-Royal, les résultats obtenus furent jugés si concluants par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, que celui-ci manifesta le désir de voir le Centre prendre de l'extension et décida son transfert.

Installé en MAI 1943, 5, rue de Thorigny, dans le magnifique "Hôtel Salé" qui, construit en 1626, servit successivement de résidence à Aubert de Fontenay, fermier des Gabelles; à Camus, secrétaire du roi; aux ambassadeurs de Venise;

-2-

au Maréchal de Villeroi; à Monseigneur de Juigné; et enfin de 1827 à 1855, à l'école centrale des Arts et Manufactures; le centre "Arts et Métiers" a trouvé là un cadre digne des professions qui y sont enseignées.

L'hôtel est situé à deux pas du Musée Carnavalet, dans le vieux quartier du Marais, qui, en dehors des souvenirs qu'il évoque, présente le précieux avantage d'être parfaitement central.

Entièrement gratuit, le Centre est ouvert à tous les garçons âgés de 14 à 19 ans.

Les candidats sont soumis le jour de leur arrivée, à une épreuve d'orientation pouvant, en certains cas, être éliminatoire. Ils sont ensuite dirigés vers l'atelier de leur choix ou vers celui correspondant le mieux à leurs dispositions.

Dans un cas comme dans l'autre, les élèves restent à l'essai pendant une période d'un mois. Ce laps de temps écoulé, compte tenu des résultats et des observations recueillis, le conseil des professeurs décide de maintenir, ou, après entente avec les familles, d'orienter le jeune élève vers un autre atelier, ou si besoin, vers un établissement plus en rapport avec ses capacités.

Le programme est prévu pour une période de trois ou quatre ans selon le métier et les capacités de l'élève. Grâce à un accord passé avec les professionnels, les élèves de troisième ou quatrième année poursuivent leur apprentissage moitié au Centre, moitié dans un atelier industriel ou artisanal auquel ils sont adressés par les soins du Centre.

Vingt-neuf heures par semaine sont consacrées à l'enseignement technique, soit : 15 heures d'atelier répartis en 5 demi-journées de 3 heures, 6 heures de dessin, 5 heures de modelage, 1 heure 30 d'histoire de l'art.

-3-

Le temps accordé à l'éducation générale se répartit pour une semaine de la manière suivante: Français 2 h., Calcul: 1 h., Sciences I h.30, Formation morale et civique I h.45, Histoire et Géographie 2 h.15, Education physique 5 h.30.

Il convient d'ajouter à ce programme un cycle de conférences bi-mensuelles faites par des personnalités étrangères à l'encadrement.

L'Horaire est le suivant: 8 h.45, entrée; 9 h. rassemblement; 12 h. arrêt du travail; 12 h.15 déjeuner (repas gratuit); 13 h.15 reprise du travail; 16 h.15 fin des activités techniques; 16 h.30 enseignement général; 18 h. fin du travail.

APERCU SUR LES METIERS ENSEIGNES

CERAMIQUE - On désigne sous cette appellation des produits de composition diverse ayant l'argile pour base. Les différentes spécialités sont; la terre cuite, la poterie vernissée, la faïence, la porcelaine et le grès. Autant de spécialités, autant de techniques qui, quoique usant du même matériau, font l'objet d'études particulières.

Le Centre des "Arts et Métiers", ayant été institué dans le dessein de former de futurs artisans d'art ou ouvriers qualifiés, sa méthode repose en grande partie sur le côté manuel du métier, l'enseignement théorique venant comme un complément naturel.

VITRAIL - Le métier de Peintre-Verrier est un des plus beaux et des plus mal connus qui soient. Le public, en effet, s'émerveille facilement devant les vitraux des cathédrales, églises ou édifices publics, mais ne pense que rarement au travail artistique et technique que représente la moindre vitrerie.

